



.welchrome

siège social : 2, rue Alphonse Karr / 62200 / Boulogne-sur-Mer / f
Atelier : 11 bis impasse Quéhen / 62200 / Boulogne-sur-Mer / f
contact : + 33 (0) 6 09 51 25 50

www.welchrome.com/contact@welchrome.com

APPEL À PROJETS ARTISTIQUES

1/ L'association *Welchrome*, dont l'objet est la promotion et le soutien à la création artistique émergente sur la Côte d'Opale, lance son premier appel à candidature pour la réalisation de deux installations numériques dans deux lieux patrimoniaux de la ville de Boulogne-sur-Mer dans le cadre du festival *Phenomena*. Cette manifestation, organisée en partenariat avec le service ville d'art et d'histoire de Boulogne-sur-Mer, proposera un parcours d'installations numériques dans des lieux patrimoniaux. Le festival se tiendra du 20 mai au 5 juin 2016 dans le cadre du printemps du numérique.

Nous recherchons deux artistes qui réaliseront chacun une œuvre numérique dans un lieu patrimonial de la ville de Boulogne-sur-Mer (Le Beffroi ou le Palais Impérial). Les lauréats se verront attribuer une bourse de 2000 euros pour la production de l'œuvre et recevront 500 euros d'honoraires. Les artistes seront également défrayés (déplacement et hébergement). Les artistes resteront propriétaires de leur œuvre.

L'installation sur les lieux se fera entre le 11 et le 19 mai et restera visible pendant toute la durée de la manifestation.

Date limite de candidature le **14 février 2016**.

Présentation :

Welchrome est un projet associatif, porté par un collectif d'artistes plasticiens et de professionnels des arts plastiques actifs sur le territoire de la Côte d'Opale. *Welchrome* vise principalement à faire émerger et à structurer sur le territoire de la Côte d'Opale une scène artistique dans le domaine des arts plastiques. Il s'agit également de faire en sorte que cette scène puisse être reconnue et valorisée dans l'eurorégion par les professionnels du secteur. Cet outil s'adresse donc en priorité aux artistes émergents dans le domaine de l'art contemporain et aux professionnels de la culture qui cherchent des interlocuteurs pour concevoir des projets (expositions, résidences, *workshop*, commande publique...).

La création *in situ* à l'échelle de la ville est un axe de travail privilégié pour l'association. La production d'œuvres de grande ampleur avec un fort impact visuel et situées dans un contexte urbain spécifique est un vecteur d'image pour la ville et les acteurs économiques du territoire. L'association s'appuie sur le maillage d'équipements culturels déjà existants pour concevoir des événements à l'échelle urbaine et favoriser la rencontre entre les publics et les œuvres dans le respect des artistes.

Phenomena - Parcours art numérique et patrimoine :

Phenomena est une manifestation d'une durée de deux semaines. Elle a été conçue pour faire dialoguer le patrimoine de la ville de Boulogne-sur-Mer avec des installations dans le domaine de l'art numérique. Cette manifestation cherche à rassembler un large public pour mettre en avant la création contemporaine sur le territoire de la Côte d'Opale.

La ville de Boulogne-sur-Mer est une commune française, sous-préfecture du département du Pas-de-Calais en région Nord-Pas-de-Calais. Avec une population *intra-muros* d'environ 45 000 habitants, la ville est classée deuxième du département derrière Calais. Boulogne-sur-Mer est également au centre d'une agglomération d'environ 135 000 habitants. Située au bord de la Manche, à proximité des côtes anglaises, la ville est connue pour être le premier port de pêche de France et pour avoir été un important port de liaison avec l'Angleterre jusqu'à la fin du xx^{ème} siècle (place aujourd'hui occupée par Calais). Classée « *station de tourisme* », celle qu'on appelle couramment la « *capitale de la Côte d'Opale* » est, après la métropole lilloise,

la seconde destination touristique du Nord-Pas-de-Calais grâce notamment à son important patrimoine historique, à sa plage et celles des stations balnéaires voisines ainsi qu'au centre national de la mer Nausicaá.

Les lieux à Boulogne-sur-Mer :

-Le Beffroi de Boulogne-sur-Mer : Le Beffroi de Boulogne-sur-Mer est inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco depuis le 15 juillet 2005. À l'intérieur de cette tour carrée se superposent 4 salles. Le rez-de-chaussée (qui surmonte une cave voûtée inaccessible) et la salle du premier possèdent une voûte en berceau. L'accès aux 3ème et 4ème niveaux est assuré par un escalier en vis. Concernant le mobilier, seuls deux coffres gothiques, quelques statues et sculptures meublent les salles de l'édifice.

- Le Palais Impérial : Entrepris en 1777 sur les plans de Giroux Sannier, cet hôtel particulier fut commandé par le vicomte François Desandrouin. Propriété de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais, celle-ci a engagé sa complète restauration, achevée en 1998. L'ornementation de ces pièces consiste en boiseries et plafonds moulurés, cheminées de marbre, panneaux ornés de motifs allégoriques, peintures. Elle est parfaitement représentative des dernières années de l'Ancien Régime, excepté la chambre et le cabinet de travail ayant accueilli Napoléon Ier, de style Empire.

Profil :

Cet appel à candidatures s'adresse à des artistes émergents, pouvant justifier de productions ou de créations antérieures insérées dans les réseaux de création ou de diffusion professionnels. Cet appel est ouvert à tous les artistes ayant un lien avec la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie (qui y sont nés, qui y ont été formés, ou qui y vivent et y travaillent).

Le projet peut être porté par un auteur/artiste seul, autonome sur le plan technique.

Les candidats doivent être identifiés à la Maison des artistes-sécurité sociale ou à l'Agessa et en capacité d'émettre des factures.

constitution des dossiers :

- le projet détaillé de l'installation envisagée. ce document doit comprendre des croquis, un budget et tout autre élément permettant une bonne compréhension du projet.

- L'association met à disposition une documentation à l'attention des candidats qui peut être téléchargée sur le lien suivant : <http://www.welchrome.com/wp-content/uploads/2016/01/welchrome-documentation-phenomena.pdf>

- cv du candidat comportant ses coordonnées (mail, adresse, téléphone...)

- un texte présentant la démarche

- portfolio présentant les travaux antérieurs du candidat

Les dossiers doivent impérativement être envoyés par mail uniquement avant le **14 février 2016**.

à l'adresse suivante : welchrome@gmail.com

Tout dossier non envoyé à temps ne sera pas examiné.

Processus de sélection :

Les dossiers seront examinés par un jury composé d'au moins un représentant de l'association *Welchrome*, d'un représentant du service ville d'art et d'histoire de Boulogne-sur-Mer, un artiste contemporain actif dans le domaine du numérique.

Les dossiers seront retenus en fonction des critères suivants :

- la qualité du parti pris artistique

- l'inscription dans le lieu

- l'accessibilité à un large public de l'oeuvre de l'artiste

- la faisabilité technique, le respect des contraintes liées aux monuments historiques (aucune altération du bâti n'est possible, hygrométrie etc.)

Engagements

Les artistes sélectionnés s'engagent à réaliser leur oeuvre dans les échéances indiquées et à présenter leur installation pour le temps de la manifestation, à respecter les contraintes dues aux lieux et à leur conservation, à être présents lors du montage et du démontage de l'oeuvre et pour un temps de médiation avec le public à définir, à devenir membres de l'association *Welchrome* et s'acquitter de la cotisation annuelle (10€) Une convention sera signée entre l'association et l'artiste. L'association s'engage à la bonne mise en oeuvre du projet, à assurer la communication autour de l'évènement et à promouvoir le travail des artistes.